

Jean-François Guihard élu président d'INTERBEV

Paris, le 8 décembre 2021 - Après 10 ans de présidence d'INTERBEV, l'interprofession Élevage et Viande, Dominique Langlois a décidé de mettre fin à son mandat aujourd'hui pour se consacrer à sa famille et à ses nouveaux engagements régionaux. Durant son mandat, il a notamment mis en œuvre les États Généraux de l'interprofession et initié la démarche de responsabilité sociétale de la filière Élevage et Viande. « *Je tiens à saluer le travail accompli avec les élus et les équipes nationales et régionales de l'interprofession et les remercie pour leur engagement* » se félicite Dominique Langlois.

Le Comité Directeur, qui s'est réuni ce jour, a élu Jean-François Guihard, représentant du collège Distribution, à la présidence d'INTERBEV.

Jean-François Guihard est artisan-boucher à Malestroit dans le Morbihan et Président de la Confédération Française de la Boucherie et Boucherie-Charcuterie, Traiteurs (CFBCT).

A l'issue de la réunion, Jean-François Guihard a déclaré : « *C'est un grand honneur de succéder à Dominique Langlois qui a accompli un formidable travail à la tête d'INTERBEV et je m'attacherai, avec le soutien de nos organisations nationales, de nos sections et de nos comités régionaux, à poursuivre son action* ».



A propos d'INTERBEV :

INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière française de l'élevage et des viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, équin et caprin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur, qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire. Afin de mieux intégrer les attentes de la société, les professionnels de cette filière se sont rassemblés autour d'une démarche de responsabilité sociétale, le « Pacte sociétal », qui vise à mieux répondre collectivement aux enjeux en matière d'environnement, de protection animale, de juste rémunération des acteurs de la filière et d'attractivité de ses métiers au service d'une alimentation raisonnée et de qualité. En 2021, INTERBEV reçoit à nouveau le label AFNOR « ENGAGÉ RSE DE NIVEAU 3 SUR 4 » pour sa démarche collective de responsabilité sociétale. Aujourd'hui, cette démarche qui engage la filière dans la promesse responsable et durable « Aimez la viande, mangez-en mieux. », est portée par une campagne de communication collective du même nom, signée « Naturellement Flexitariens. »